



Jeudi 04 juin 2020

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Gérard, MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Antoine JACQUET, Corinne BROISSIAT, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Julien NECTOUX, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes** :

- découvert le Budget Prévisionnel 2020 de la Commune, voté par l'équipe Municipale précédente ;
- découvert le projet du Site de Loisirs de Mépillat et consulté les plans ;
- validé le devis de l'Entreprise Alt' Informatique concernant le changement des deux postes informatiques de la mairie ainsi qu'une sauvegarde pour un montant de 2 014.30 € H.T soit 2 525.16 € T.T.C ;
- validé le devis de l'entreprise JVS MAIRISTEM concernant l'installation des logiciels professionnels sur le nouveau poste informatique du secrétariat, pour un montant de 300.00 € H.T soit 360.00 € T.T.C ;
- validé le devis de Gwenaël PIRAT concernant les travaux d'élagage de la commune, pour un montant de 12 500.00 € H.T soit 15 000.00 € T.T.C ;
- validé le devis de Roger CAVALLERO concernant les réparations sur le tracteur GRILLO, pour un montant de 6 609.48 € H.T soit 7 931.38 € T.T.C ;
- validé le devis de la Sté HENRI JULIEN concernant l'achat d'une armoire et de rangements pour la cantine scolaire pour un montant de 852.90 € H.T. soit 1 023.48 € T.T.C. ;
- validé le devis de la société EKIP COLLECTIVITES concernant l'achat de bureaux supplémentaires pour l'école primaire, pour un montant de 739.18 € H.T soit 887.02 € T.T.C
- validé le devis de Jacques PUTIN concernant les peintures intérieures et extérieures à l'école primaire, pour un montant de 5 027.68 € H.T soit 6 033.22 € T.T.C ;
- validé le devis de l'entreprise MICHELARD pour les installations électriques à l'école primaire, pour un montant de 1783.35 € H.T soit 2140.02 € T.T.C ;
- modifié le budget primitif, à savoir :
 - Chapitre 065 plus 600.00 € au compte 6535
 - Chapitre 022 moins 600.00 € au compte 022 ;

- crée un comité consultatif d'action sociale chargé d'examiner les demandes d'aide sociale en préparation des décisions du Conseil Municipal :
 - ✓ Gérard MOREL, Président
 - ✓ Jean PIRAT, Julien NECTOUX, Bernard MALIN, Christine CLERMIDY, Membres ;

- S'est interrogé sur le mode de distribution des dictionnaires aux élèves de la classe de CM2 ;

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire

